

F. Demande d'étude et certification des données

Je demande une OFFRE DE RACCORDEMENT au Réseau Public de Distribution	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Je dispose des informations nécessaires concernant l'Autorisation d'Urbanisme requise. Je prends note que ENERGIS selon les textes en vigueur : <ul style="list-style-type: none">▪ me fera parvenir une Proposition Technique et Financière relative à la part des équipements à ma charge,▪ transmettra le cas échéant, à la Commune concernée par mon projet, une Proposition Technique et Financière relative à la part des équipements publics à la charge de la collectivité. Cette Proposition Technique et Financière initiale n'est pas facturée. Néanmoins, toute nouvelle Proposition Technique et Financière demandée pour le même objet et dans un délai d'un an sera facturée selon les modalités du Barème de Raccordement de ENERGIS (disponible sur le site www.ENERGIS.fr). <hr/>	

OU

Pour évaluer les coûts d'électrification de mon projet, je demande (cochez 1 option de votre choix) : <input type="checkbox"/> soit une <u>Etude Impact Projet Réseau</u> <input type="checkbox"/> soit une <u>Étude de raccordement avant complétude</u>	<input type="checkbox"/> OUI (seulement si j'ai coché NON à l'offre de raccordement) <input type="checkbox"/> NON
Je souhaite seulement obtenir des informations quant à la viabilisation électrique de mon projet et ne dispose pas des informations nécessaires concernant l'Autorisation d'Urbanisme requise. Je prends note que ENERGIS me fera parvenir un devis préalable à la réalisation de l'une de ces études de raccordement, que je devrai retourner revêtue de mon accord et accompagnée du paiement correspondant. La procédure de traitement de ces études est décrite dans la Documentation Technique de Référence de (1(5)*6 .	
Une offre de raccordement ou une étude Impact Projet Réseau ou une étude de raccordement avant complétude a-t-elle déjà été réalisée pour ce projet ?	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI numéro d'affaire du dossier :

Je prends note que (1(5)*6 exécutera les travaux sur le Réseau Public de Distribution qu'il exploite.
--

G. Information sur l'autorisation d'urbanisme

OUI, mon projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme (*permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, etc*)

Si oui : Numéro de l'Autorisation d'Urbanisme :

Date de dépôt de l'Autorisation d'Urbanisme :

Joindre obligatoirement la copie de la notification de l'autorisation d'urbanisme

NON, mon projet ne nécessite pas d'Autorisation d'Urbanisme.

H. Validation des informations

Fonction :		Signature :	
Date :			

ANNEXE 1 : TYPES DE DOCUMENTS ATTENDUS

Plan de situation

Le plan de situation donne la situation géographique d'un terrain au sein de la commune dont il dépend. Ce document vous est demandé par ENERGIS lors de votre demande de raccordement.

Pour obtenir votre plan de situation, réalisez un extrait du plan cadastral de votre commune que vous pourrez consulter sur www.cadastre.gouv.fr.

Plan de localisation de la parcelle : plan permettant de localiser votre terrain (par exemple le plan cadastral fourni lors de votre demande du permis de construire).

Exemples

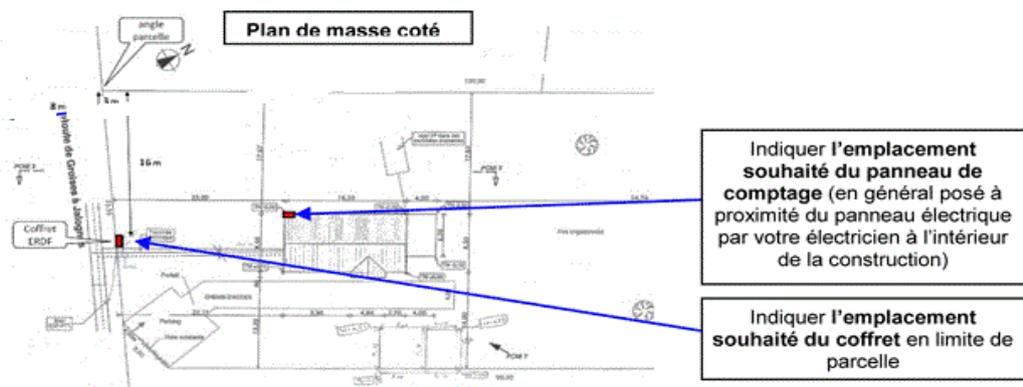


Plan de masse

Le plan de masse des constructions à édifier ou à modifier présente l'emplacement d'un projet de construction par rapport à son voisinage. Il indique les limites et l'orientation du terrain, l'implantation et la hauteur de la construction, les voies de desserte et les raccordements aux réseaux (électrique, gazier...). ENERGIS vous demande de le joindre à votre demande de raccordement.

Pour obtenir votre plan de masse, adressez-vous à votre architecte, maître d'œuvre, bureau d'études ou constructeur.

Plan de Masse C'est un plan « vu d'avion », fourni avec votre demande de permis de construire mais que vous pouvez réaliser vous-même.



ⓘ Nous attirons votre attention sur le fait que l'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique. Dans certains cas, il est donc possible que l'emplacement retenu soit différent de votre souhait. L'emplacement définitif de votre coffret extérieur vous sera précisé dans la proposition de raccordement.